

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

-----  
Séance du mardi 25 mars 2025

Rapporteur : Serge LECROSNIER

## QUESTION N°7 :

### **Vote des taux d'imposition 2025**

Ce jour, le Budget primitif 2025 est soumis au vote des membres du conseil municipal, après avoir été étudié en débat d'orientation budgétaire. Après reprise des résultats 2024, les propositions sont les suivantes :

### **FONCTIONNEMENT**

#### **Dépenses**

Chapitre 011	Charges à caractère général	+	678 700.00
Chapitre 012	Charges du personnel	+	636 000.00
Chapitre 014	Atténuation de produits	+	43 000.00
<i>Chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	+	<i>869 454.47</i>
<i>Chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	+	<i>31 500.00</i>
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	+	135 100.00
Chapitre 66	Charges financières	+	5 500.00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	+	3 000.00
Chapitre 68	Dotation aux provisions	+	2 000.00
		=	<b>2 404 254.47</b>

#### **Recettes**

Chapitre 013	Atténuation de charges	+	6 000.00
Chapitre 70	Produits et services	+	81 800.00
Chapitre 73	Impôts et taxes	+	213 400.00
Chapitre 731	Fiscalité locale	+	1 121 000.00
Chapitre 74	Dotations et participations	+	438 000.00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	+	11 100.00
<i>Chapitre 002</i>	<i>Résultat reporté de fonctionnement</i>	+	<i>532 954.47</i>
		=	<b>2 404 254.47</b>

## INVESTISSEMENT

### Dépenses

Chapitre 16	Remboursement d'emprunts	+	51 100.00
Chapitre 20	Immobilisations corporelles	+	50 000.00
Chapitre 204	Subventions d'équipement	+	238 000.00
Chapitre 21	Opérations d'équipement	+	2 213 354.47
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	+	93 000.00
		=	<b>2 645 454.47</b>

### Dont reprise des opérations en cours

Op.108	Eclairage public	+	301 000.00
Op.128	Matériel et outillage	+	6 000.00
Op.180	Panneaux directionnels et de rues	+	5 000.00
Op.191	Amélioration des voies communales	+	41 000.00
Op.229	Matériel informatique mairie	+	5 000.00
Op.232	Aménagement du cimetière	+	26 000.00
Op.244	Aménagement du centre-bourg	+	26 000.00
Op.253	Ateliers des services techniques	+	20 000.00
Op.261	Création d'un groupe scolaire	+	20 000.00
Op.263	Réfection du logement de fonction	+	57 000.00
			<b>507 000.00</b>

### Et les nouvelles opérations

Op.128	Matériel et outillage	+	34 000.00
Op.180	Panneaux /signalisation	+	10 000.00
Op.191	Amélioration des voies communales	+	59 000.00
Op.229	Matériel informatique mairie	+	5 000.00
Op.244	Aménagement du centre-bourg	+	807 354.47
Op.248	Défense incendie	+	200 000.00
Op.250	Aménagement de la valleuse de Grainval	+	50 000.00
Op.253	Construction ateliers des S.T	+	45 000.00
Op.259	Acquisition de terrain Mme Rabourdin	+	730 000.00
Op.264	Système de vidéoprotection	+	50 000.00
		=	<b>1 990 354.47</b>

### Recettes

Chapitre 001	Solde d'exécution reporté	+	167 807.50
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	+	869 454.47
Chapitre 10	Dotations, fonds divers	+	388 592.50
Chapitre 13	Subventions d'investissement	+	615 100.00
Chapitre 16	Emprunt	+	480 000.00

Chapitre 040	Opérations d'ordre entre section	+	31 500.00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	+	93 000.00
		=	2 645 454.47

***Ce budget est équilibré par un produit attendu des contributions directes de 770 000€ + FNGIR de 8400€ + Compensation au titre des exonérations de TFB de 270 000€***

**Il est donc proposé au conseil municipal de reconduire les taux d'imposition pour 2025 comme suit :**

- **Taxe d'habitation : 8,50%**
- **Taxe foncière : 43,36 %**
- **Taxe foncière non bâtie : 44,00 %**

*Adopté à la majorité.  
1 abstention M. Paillette*

<b>Signature du maire</b> 	<b>Signature du secrétaire de séance</b> 	<b>Date de mise en ligne</b>  <i>29/03/2025</i>
--	---	---





# CONSEIL MUNICIPAL

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD  
76400 (SEINE MARITIME)

## Séance du mardi 25 mars 2025

### Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	17
Excusés :	2
Absents :	0
Votants :	19 (sauf pour le vote du CFU auquel M.le maire ne prend pas part)

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 18 mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER *Adjoints au maire*

Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Elvira HACHE, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR; Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Xavier LECOINTRE, Claude MAGUET, Christopher MAUVE, Yohan MICHEL, Xavier PAILLETTE (arrivé à la question n°1), *Conseillers municipaux*

### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Sophie RIOULT (pouvoir à Monsieur Victor Balier), Madame Marie-Claire LEBAS-PIGNOL (pouvoir à Madame Nathalie Letellier).

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil; *Monsieur Serge Lecrosnier* a été désigné pour remplir ces fonctions.

